



## Le pilotage des admissions de médecins n'est pas une solution durable

Le Conseil fédéral propose au Parlement de mettre en place un pilotage cantonal des admissions délivrées aux médecins pour remplacer leur gel provisoire. Ce faisant, il propose de piloter le domaine ambulatoire, ce qui est une première. Jusqu'ici, le gel des admissions était seulement provisoire. Les grands perdants de cette réglementation seront les jeunes médecins qui ne peuvent s'installer à leur compte, ainsi que les patients. Cet obstacle supplémentaire aggrave la pénurie future de médecins et détériore la qualité de l'approvisionnement. Qui décide s'il y a trop de médecins ? Le Conseil fédéral souhaite que cette décision relève des cantons, après audition d'une commission d'experts. L'approvisionnement pourrait être piloté par région, catégorie de fournisseurs de prestations et spécialisation médicale. La Confédération espère ainsi « atteindre un approvisionnement en soins de grande qualité ». Malheureusement, c'est le contraire qui se produira : la pénurie de médecins s'accroîtra, l'innovation sera freinée et la qualité de l'approvisionnement se détériorera.

### Stratégie contradictoire

« Le Conseil fédéral est favorable à toute initiative des cantons tendant à augmenter les capacités de formation en médecine humaine. » C'est ce qu'a indiqué le gouvernement suisse dans sa réponse à une motion évoquant la pénurie de médecins. Il soumet néanmoins un projet de loi qui vise à empêcher les jeunes médecins d'exercer. C'est contradictoire. Un acteur qui souhaite augmenter les capacités de formation ne devrait pas entraver l'exercice d'une profession au terme de la formation. Les jeunes médecins sont à la pointe des connaissances médicales, ils sont motivés et ouverts à l'innovation. Ils ont un effet positif sur le système de la santé, qui, grâce à eux, peut se renouveler et continuer de se

développer. Si les cantons ne délivrent d'admission qu'aux médecins établis, le savoir ne se renouvelle pas et la qualité de l'approvisionnement se détériore.

### **Un pilotage est impossible sur la durée**

Les cantons seront dépassés s'ils doivent piloter le domaine ambulatoire. Premièrement, il est très difficile d'expliquer pourquoi une région compte de nombreux fournisseurs de prestations. L'offre est-elle pléthorique ou la demande de la population est-elle plus élevée que dans d'autres régions ? Et si cette question est résolue, les choses se corsent encore : le canton doit décider de combien de médecins il a besoin. Cette décision ne doit pas résulter d'une volonté de maintenir le statu quo, il faut tenir compte des évolutions à venir. Si on restreint les admissions aujourd'hui, on risque de connaître une pénurie demain. En effet, comme le veut le mécanisme du « cycle du porc », les restrictions réduisent l'attrait de la profession. Moins de personnes choisiront ce métier et des personnes déjà formées se tournent vers d'autres branches. Si plus tard, en raison des départs à la retraite, nous avons besoin de davantage de médecins, il ne s'en trouvera pas. Les milieux politiques réagiront à une pénurie par une offensive en matière de formation, qui peut aboutir à une offre pléthorique. La qualité de l'approvisionnement en soins sera inutilement entravée par ces hauts et bas.